



**GUIDE DE LOCATION DES  
SALLES COMMUNALES  
DE POISY**

**A DESTINATION DES  
ENTREPRISES PRIVÉES  
COLLECTIVITÉS PUBLIQUES**



## **LOCATION D'UNE SALLE MUNICIPALE** **MAIRIE DE POISY**

Vous êtes une structure privée ou un organisme public et vous souhaitez organiser une réunion privée ou publique. Vous trouverez ci-dessous toutes les informations concernant les salles communales mises en location par la commune de Poisy.

### **Contact**

Pour tout renseignement ou demande de réservation, nous vous remercions de nous contacter **uniquement** par mail [gestionsalles@poisy.fr](mailto:gestionsalles@poisy.fr). Une réponse vous sera apportée sous quinzaine.

**Nous n'acceptons pas les demandes de réservation soumises moins d'un mois avant la date de votre événement.**

### **Formulaire de réservation des salles**

Afin de finaliser votre réservation, un formulaire est à compléter et à nous retourner par mail. Pour donner suite à l'enregistrement de votre demande, vous recevrez sous 15 jours un mail de confirmation d'option de réservation, mentionnant les justificatifs à fournir :

- *Une attestation d'assurance de responsabilité civile précisant le nom de la salle, la date et les horaires de la location*

Un contrat de location vous sera envoyé suite à la validation de la location, accompagné du règlement intérieur d'utilisation des salles.

### **Règlement d'utilisation des salles**

Vous devez impérativement prendre connaissance du règlement intérieur, avant de signer le contrat de location et nous le retourner signé. Ce dernier précise les conditions d'utilisation des salles. Nous vous rappelons qu'il est interdit de dormir dans les salles.

Règlement intérieur des salles communales : à consulter ou télécharger sur le site internet [www.poisy.fr](http://www.poisy.fr)

### **Remise en état de la salle**

Le locataire s'engage à nettoyer les locaux et à les remettre en état après usage : rangement du matériel utilisé (tables, chaises), nettoyage de l'office de cuisine si nécessaire et de tous les appareils mis à disposition (frigo, plaques électriques).

La disposition doit être identique à celle de l'état des lieux d'entrée.

### **Remise des moyens d'accès**

Les clés ou badges d'accès sont à **retirer en Mairie le matin même ou précédant la location, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h**. Elles sont à rapporter en main propre le matin ouvré suivant la location. Toute perte de clef vous sera facturée.

Vous ne pouvez accéder aux espaces que dans les plages horaires qui ont été réservées et spécifiées dans le contrat de location.

### **Facturation des salles**

Une fois la location validée et le contrat de location signé, nous vous enverrons par courrier une facture avec un règlement à effectuer directement auprès du Trésor Public. Nous ne prenons plus de règlement en mairie ni de chèques de caution.

*Pour information, le Podium n'est pas ouvert à la location des particuliers. Si vous souhaitez le louer dans le cadre associatif ou d'un événement d'entreprise, vous pouvez nous adresser un mail à [contact@podium-poisy.fr](mailto:contact@podium-poisy.fr)*



# SALLE DE LA GRENETTE

**Situation** 68 route de l'Ecole d'Agriculture, 74330 Poisy

**Capacité** Surface : 189 m<sup>2</sup>

Nombre de personnes maximum autorisées : 196 personnes sans mobilier, format assis  
80 personnes

## Usage

✓ Réunions privées et publiques, repas d'entreprise, animations, spectacles

En raison de la localisation centre village de la salle, **nous demandons aux locataires de la libérer à 2h du matin** dans le cadre d'une location weekend et à 22h30 dans le cadre d'une location semaine.

## Équipement mis à disposition

Tables (pour environ 80 personnes assises)

Chaises (200)

WC (2)

Cuisine : chambre froide double type échelle, four remise en température et maintien  
/!\ pas de vaisselle et pas de cuisson autorisée sur place

Portants

## Stationnement & accès

Parking sous terrain de la mairie + extérieur côté Eglise (attention route fermée les vendredis après-midi pour le marché)

## Remise des clés ou du badge d'accès

Les clés d'accès sont à **retirer en Mairie le matin même ou précédant la location, de 8h30 à 12h du lundi au vendredi**. Pour une location weekend, elles sont à retirer le vendredi matin de 8h30 à 12h. Elles sont à rapporter en main propre le matin ouvré suivant la location. Toute perte de clef vous sera facturée.



## LE FORUM

**Situation** 151 Route Charles Perrault, 74330 Poisy

### Capacité

Nombre de personnes maximum autorisées : 170 personnes

### Usage

✓ Réunions privées et publiques, repas d'entreprise, mariages, animations, spectacles

### Équipement mis à disposition

Tables (30)

Chaises (240)

WC (4)

Kitchenette (frigo, four, éviers)

Portants

1 tableau blanc mobile

1 écran mobile

Paper board

### Stationnement & accès

Parking rue Charles Perrault. Espace accessible aux personnes à mobilités réduites

### Remise des clés ou du badge et badge d'accès

Les clés et le badge doivent être retirés en Mairie **le matin même ou précédant la location, de 8h30 à 12h**. Elles doivent être rapportées en main propre le matin ouvré suivant la location. Toute perte de clés ou de badge sera facturée.

Fermeture temporaire à partir du 4 juillet 2025 dans le cadre des travaux de rénovation énergétique du Groupe Scolaire Chef-Lieu



Fermeture temporaire à partir du 4 juillet 2025 dans le cadre des travaux de rénovation énergétique du Groupe Scolaire Chef-Lieu



# ESPACE RENCONTRE

**Situation** 210 route du Collège, 74330 Poisy

## **Capacité**

Surface : 125 m carrés

Nombre de personnes assises autorisées : 80 maximum

## **Usage**

✓ Réunions

## **Équipements mis à disposition**

14 Tables

88 Chaises

1 paper board

1 portant à vêtements

Balais, seau, pelle, aspirateurs

Cuisine ouverte sur la salle avec cuisinière (four électrique, 4 plaques électriques), 1 réfrigérateur + congélateur, 1 évier

Terrasse de 230 m carrés

## **Stationnement & accès**

Parking

Espace de plain pieds

## **Remise des clés ou du badge d'accès**

La remise du badge aura lieu le jour même, ou le jour précédant la manifestation à l'accueil de la mairie





# SALLE CROIX DES PLACES

**Situation** 100 route du Macully

## **Capacité**

Surface : 194 m<sup>2</sup>

Nombre de personnes assises : 50 personnes

Accès terrasse

## **Usage**

✓ Réunions

## **Équipement mis à disposition**

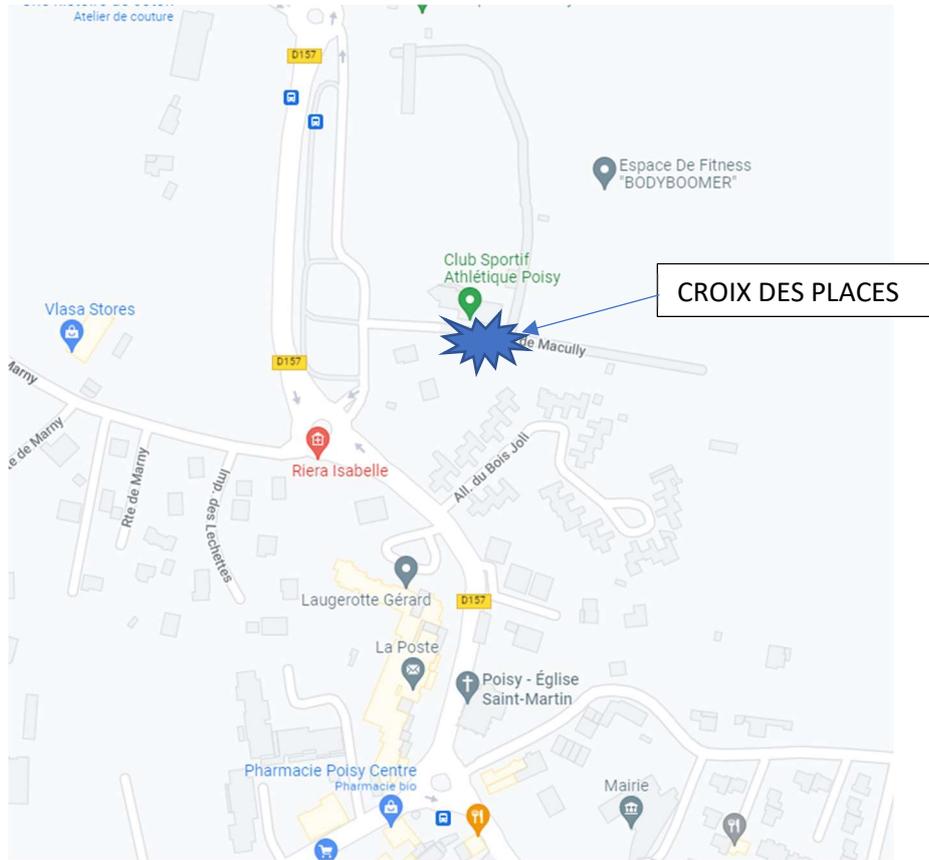
### **Stationnement & accès**

Parking gratuit

/!\ Escalier pour accéder à la salle, pas d'accès pour personnes à mobilité réduite

### **Remise des clés ou du badge d'accès**

La remise du badge aura lieu le jour même, ou le jour précédant la manifestation à l'accueil de la mairie



# SALLE CLAIRIÈRE

**Situation** 56 Route de Lovagny

## Capacité

Surface : 80 m<sup>2</sup> / salle 52 m<sup>2</sup>

Nombre de personnes assises : 40 personnes

## Usage

✓ Réunions

## Équipement mis à disposition

6 Tables

40 Chaises

2 WC

Balai, seau, pelle

## Stationnement & accès

Parking souhaité vers le forum ou mairie

## Remise des clés ou du badge d'accès

La remise du badge aura lieu le jour même, ou le jour précédant la manifestation à l'accueil de la mairie

